



## Suivi des demandes d'évolution

<b>Objet :</b>	<b>Demande unique – Les évolutions</b>	
<b>Date :</b>	02/10/2013	
<b>Destinataires</b>	Midi-Pyrénées	↘ Centres d'enregistrement des départements de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne
	Haute-Normandie	↘ Centres d'enregistrement des départements de l'Eure et de Seine-Maritime
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	↘ Centres d'enregistrement des départements des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse

Ce document présente toutes les demandes d'évolution ainsi que leur suivi.

### 1. Tableau de suivi des besoins d'évolution et des questions récurrentes posées par les guichets

Le tableau ci-dessous présente les besoins d'évolutions et les questions récurrentes que vous nous avez remontés ainsi que leurs suivis.

Thème	Question posée / Besoin recensé / Evolution en cours	Réponse obtenue / Suite donnée par les services de l'Etat
<b>1. Mise à jour des demandes</b>		
<b>Motif de radiation pour attribution en dehors d'un logement social</b>	Pourrait-on avoir la possibilité de choisir un motif de radiation pour attribution spécifique lorsqu'un demandeur renonce à sa demande quand il a trouvé un logement en dehors du logement social (dans le privé par exemple) ?	<b>4 juillet 2013</b> : L'évolution a été transmise à qui de droit pour analyse et pour suite à donner.
<b>2. Exploitation des demandes</b>		
<b>Rapatriement des demandes en masse suivant le filtre commune</b>	Le rapatriement des demandes ne se fait plus en fonction du filtre commune des guichets mais du département. Ce changement pose des difficultés de synchronisation.  Pourrait-on revenir à la version précédente ?	<b>1 juillet 2013</b> : L'évolution a été transmise à qui de droit pour analyse et pour suite à donner.
<b>Recherche des demandes</b>	Serait-il possible de pouvoir sélectionner une date de radiation dans la base consultation comme il est déjà possible de le faire avec la date de dépôt et la date de dernier renouvellement ?	Cette demande d'évolution a déjà fait l'objet d'une remontée auprès de la MOA et MOE. Elle sera prise en compte lors d'une prochaine version qui ne sera pas disponible avant <b>2014</b> .

Thème	Question posée / Besoin recensé / Evolution en cours	Réponse obtenue / Suite donnée par les services de l'Etat
	Serait-il possible de pouvoir effectuer une recherche des demandes sur le SNE en fonction de la typologie du logement ?	Nous n'avons toujours pas obtenu de réponse de la part de l'assistance malgré nos relances.
<b>Extraction des demandes</b>	Serait-il possible de supprimer la limite des 5000 lignes lors de l'extraction des demandes afin de ne pas être contraint de réaliser de multiples extractions lorsque l'on souhaite reconstituer la base complète des demandes sur des départements comptant beaucoup de demandes ?	<b>6 juin 2013</b> : Il n'est pas prévu de supprimer cette limite qui est imposée pour des raisons de performance et de temps de réponse sur serveur.
<b>Suivre l'activité</b>	<p>Les guichets ont maintenant accès à la fonctionnalité « Suivre l'activité ».</p> <p>Cependant, des écarts entre cette base et la base recherche ont été rapportés.</p> <p>Nous pensions que la seule différence était l'aspect figé à J-1 de la base de consultation.</p> <p>Certains exemples donnés par des guichets concernent des demandes radiées depuis plus de 1 jour.</p> <p>Comment expliquer ces écarts ?</p> <p>Une correction sera-t-elle apportée dans les prochaines versions ?</p>	<p>La fonctionnalité « Suivre l'activité » utilise la base de consultation qui a effectivement 1 jour de décalage avec la base de production.</p> <p>De plus, il existe un problème de synchronisation de la base de consultation pour des demandes ayant fait l'objet de modification (création - modification - renouvellement - radiation) le 21 juin 2013 de 0h à 12h.</p> <p>La base de consultation va être prochainement corrigée.</p>
<b>La fonction instruire</b>	Serait-il possible de pouvoir filtrer les demandes actives et radiées lorsque l'on effectue une recherche avec la fonction « instruire » ?	<b>12 août 2013</b> : La demande est remontée à la maîtrise d'oeuvre.
<b>3. Fiabilisation de la base SNE</b>		
<b>Chantier des radiations pour attributions</b>	<p>La régularisation des attributions d'un guichet X peut poser des problèmes aux autres guichets.</p> <p><i>Exemple :</i></p> <p><i>Une demande est active en mai 2013. Le guichet Y passe cette demande en commission d'attribution. Le demandeur obtient un logement. Cependant, entre-temps la demande est radiée pour attribution par Le guichet X en date de 2012 (car ce guichet régularise toutes les demandes non radiées pour attribution de 2012). Comme cette demande n'avait pas été radiée dans les temps, aucune demande n'a été recréée pour ce demandeur qui souhaitait changer de logement. Par conséquent, nous sommes face à deux attributions pour un seul numéro unique.</i></p> <p><i>Le guichet Y ne peut donc pas radier cette demande pour attribution.</i></p> <p>Que faire dans ces cas-là ?</p>	<p>Nous n'avons toujours pas obtenu de réponse de la part de l'assistance malgré nos relances.</p> <p>En attendant, nous demandons aux guichets de stopper la régularisation des demandes sur l'année 2012.</p>



Thème	Question posée / Besoin recensé / Evolution en cours	Réponse obtenue / Suite donnée par les services de l'Etat
	Serait-il possible de pouvoir de suspendre tous les contrôles de complétude pour la radiation pour attribution (et pas uniquement les contrôles sur les champs employeur) ?	Nous n'avons toujours pas obtenu de réponse de la part de l'assistance malgré nos relances.
	Serait-il possible de pouvoir modifier des demandes radiées ?	Nous n'avons toujours pas obtenu de réponse de la part de l'assistance malgré nos relances.
<b>Doublon</b>	Indiquer la date de dépôt de la demande existante dans le message d'alerte signalant aux guichets enregistreurs l'existence d'un doublon, afin de permettre aux guichets de corriger leur base de données sans avoir à se connecter sur le web.	Nous n'avons toujours pas obtenu de réponse de la part de l'assistance malgré nos relances.
<b>4. Gestion Territorial</b>		
<b>Contrôle enregistrement des demandes</b>	Serait-il possible de pouvoir d'intégrer dans les extractions le champ « date de création de la demande » pour calculer le délai de saisie (est-il conforme à la réglementation ?) ou mettre en place dans l'infocentre un indicateur délai de saisie de la demande (solution privilégiée) ?	La prochaine version de l'infocentre mis en production en automne 2013 permettra de répondre à ce besoin.



## 2. Renseignements complémentaires



**Notre site Internet :** <http://www.aatiko.fr/acces-guichet-enregistreur.html>

Vous y trouverez un espace qui vous est dédié où vous pourrez :

- ↪ Accéder aux documents de références
- ↪ Prendre connaissance de la foire aux différentes questions posées par les bailleurs et les autres centres d'enregistrements sur les départements dont nous avons la responsabilité : cette foire aux questions est régulièrement mise à jour en fonction des informations que nous recueillons.

### **Notre équipe**

Fanny BARRAL, Pauline GUILLOT et Mathieu MOOG sont à votre disposition :

- ↪ Par email : [assistance@aatiko.fr](mailto:assistance@aatiko.fr)
- ↪ Par téléphone : 04 78 08 99 68